

nous choisissons la vie la dignité

Quelle belle leçon de dignité et d'espoir d'une autre vie en ce 1er février avec la première journée de grève nationale des salarié-e-s du commerce, de la grande distribution ! Quelle vitalité aussi de sa jeunesse, car la moyenne d'âge y est de 27 ans ! Quelle gifle au patronat et au gouvernement ! Ils veulent tout déréglementer de ces vies déjà en miettes : avec des bas salaires (moins que le SMIC), des horaires décalés, les temps partiels massivement imposés aux femmes, les dominations et pressions de toutes sortes.

L'ampleur de cette mobilisation a brisé l'omerta de l'enrichissement des groupes de la distribution. Nous sommes avec et aux côtés de ces femmes et ces hommes qui refusent une société qui ne connaîtrait pas de repos dominical, pas de place aux loisirs, à la culture, au sport, à la vie tout simplement.

Cette mobilisation met en échec les tentatives d'opposer les salarié-e-s (du privé, du public) et clients entre eux. Cela est important pour construire ensemble de grandes mobilisations pour notre pouvoir d'achat, pour l'égalité réelle des salaires entre les femmes et les hommes.

Avec les élections municipales et cantonales des 9 et 16 mars prochain, **il s'agit de se donner des points d'appui pour construire une perspective d'avenir et dire Non** à la politique de Sarkozy qui :

- refuse de légiférer sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, d'examiner la proposition de loi contre les violences faites aux femmes ;
- donne 15 milliards de cadeaux fiscaux aux riches
- veut nous imposer une Europe dans laquelle le marché sera roi avec la concurrence libre et non faussée, le maintien de toutes les dominations...

Il s'agit aussi de protester contre le déni de démocratie de Versailles : 59 % de Français-e-s demandent un référendum sur le Traité européen simplifié mais, en votant pour ou en s'abstenant sur la modification de la constitution française, la majorité des députés et sénateurs nous ont privé-e-s de parole. **Les député-e-s, sénateurs communistes, avec quelques autres, sont la gauche qui n'a pas renoncé devant Sarkozy.**

La présence de candidat-es communistes aux municipales, aux cantonales, et leur élection sont donc des atouts de résistance, de construction d'autres choix politiques qui répondent aux besoins de l'humain : nous choisissons le respect de l'égalité, la santé, l'éducation, les maisons de retraite, la restauration scolaire, les services publics de proximité avec des moyens financiers au service des populations...

Nous avons 4 semaines pour convaincre, 4 semaines pour mener une campagne dynamique au plus près des préoccupations populaires, 4 semaines pour diffuser partout une adresse particulière en direction des femmes.

Élisabeth Maugars

Éminisme Communiste

sur le site du PCF
pcf.fr/femmes

commission
Droits des femmes/féminisme

FÉVRIER 2008

Activité de la commission nationale

Bilan et perspectives pour l'année 2008

Pages 2-4

Motion : brèche ouverte contre l'IVG
après l'arrêt de la cour de cassation

Page 5

Activité unitaire

Forum contre la précarité le 16 février

Page 6

Pétition pour une loi cadre contre
les violences faites aux femmes

Page 7

Quand elles s'en mêlent...

Françoise Decan
une élue en campagne

Page 8

Agenda

Page 9

BILAN ET PERSPECTIVES

Le respect des droits des femmes ou la conquête de nouveaux droits se déclinent chaque année dans l'action quotidienne. De nombreuses interventions et actions en 2007 demandent ténacité, popularisation et poursuite en 2008 tant nous sommes loin de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Il est donc nécessaire de tirer un bilan de l'année 2007 afin de faire le point des actions qui ont abouti à des résultats positifs et celles qui méritent encore des mobilisations.

Ce bilan ne prend pas en compte la richesse des interventions locales ou départementales des camarades en responsabilité dans les fédérations.

droit à l'avortement

Solidarité avec les **femmes portugaises** et manifestation en France le 18 janvier 2007 pour le Oui au référendum ouvrant droit à l'interruption volontaire de grossesse. Le Oui l'a emporté, les Portugaises ont désormais droit à l'IVG.

Réaction à la manifestation anti-avortement et anti-contraception sur le thème : *30 ans cela suffit*, à laquelle participait Philippe de Villiers.

Pétitions et manifestation en solidarité avec les **femmes polonaises** pour le retour au droit à l'IVG. En février, rencontre avec les associations polonaises *Same o subie* et *RACJA* dans le cadre de notre poursuite d'actions solidaires pour leur droit à l'IVG.

Alicja Tysiac, qui, par l'action de solidarité européenne, a gagné de la cour de justice européenne la condamnation du gouvernement polonais pour violation des droits définis dans la Convention européenne. En effet,

Alicja aurait dû bénéficier d'un avortement thérapeutique légal compte tenu de son état de santé qui s'est aujourd'hui détérioré. Le gouvernement polonais a été condamné à verser un dédommagement à Alicja.

Même solidarité avec les **femmes lituanienes** pour qui ce droit est aujourd'hui menacé de disparaître ; ainsi qu'avec les **femmes espagnoles** qui se battent pour que ce droit ne soit pas restrictif au seul avortement thérapeutique.

Ce combat pour le droit des femmes à la contraception et à l'IVG se pose à l'échelle de l'Europe. Nous soutenons et agissons avec des associations qui exigent la clause de l'euro-péenne la plus favorisée.

Ces actions indispensables nécessitent réflexions et actions si nous ne voulons pas obtenir une harmonisation par le bas comme le porte ce fameux traité simplifié.

parité

Apport de la commission et des parlementaires communistes aux **deux auditions, l'une organisée par le Sénat et l'autre par l'Observatoire de la parité** à propos d'un nouveau projet de loi complétant la loi sur l'égal accès des femmes et des hommes à la vie politique. En effet, les partis étaient appelés à donner leur avis à propos des échéances concernant les municipales et les cantonales.

Seules ont été retenues la stricte alternance pour les listes aux municipales concernant les villes de plus de 3 500 habitants, ainsi que la parité dans les exécutifs.

Nos propositions : statut de l'élu-e, non cumul des mandats, instauration de la pro-

portionnelle aux municipales, cantonales, et extension de la loi aux communes de moins de 3 500 habitants, ainsi que l'obligation de parité dans les communautés d'agglomération, n'ont pas été retenues. L'action doit se poursuivre.

L'ensemble de la commission a joué son rôle pour que dans chaque département **la parité soit appliquée en matière de candidatures aux législatives** ; résultat : 47 % de femmes seront candidates pour le PCF et trois seront élues sur 17 député-e-s.

Nouvelle audition à l'Observatoire de la parité **début 2008** et même réaffirmation de nos propositions



emploi, précarité

Une audition pour faire le point de la **situation de l'activité professionnelle et économique des femmes** s'est tenue avant la mise en œuvre des assises régionales et nationales. Celle-ci a rassemblé Alain Obadia, Alain Morin, Pascal Borelli, Laurence Cohen, Gaëlle Abily, Élisabeth Ackermann. Cela a débouché sur une forte implication et contribution des militantes pour que soient prises en compte les inégalités salariales et nourrir l'action contre de telles persistance en matière de formation, de salaire, de travail à temps partiel, de précarité que subissent les femmes.

Avec le film de Marcel Trillat, *Femmes précaires*, plusieurs débats ont été organisés par les fédérations, auxquels Laurence a participé.

Ce film est toujours d'actualité et déclenche réellement un débat qui démontre la nécessité d'actions contre la précarité.

Marcel Trillat a suivi cinq femmes durant plusieurs mois, ce qui nous permet de mieux comprendre leurs parcours, de vivre durement le climat politique du tout "exploitation" que ces milliers de femmes subissent.

8 mars, en plein cœur des campagnes de la présidentielle et des législatives

Point fort de l'engagement des militantes pour gagner des femmes au vote Marie-George Buffet, de nombreuses rencontres en direction des femmes, notamment dans les quartiers populaires et dans les entreprises

avec nos candidates et candidats aux législatives. **Un bus coloré, sillonnant plusieurs villes d'Île-de-France durant la campagne de la présidentielle, a permis d'aller à la rencontre de centaines de femmes.**

contre les violences faites aux femmes solidarité internationale

Actions solidaires avec l'**association des mères mexicaines** qui agissent, auprès des autorités, de l'ambassade en France, du Parlement européen, contre la disparition de jeunes filles violées, torturées et tuées.

Actions unitaires avec la ligue des droits des femmes en France, d'Amnesty international et l'Association France Amérique Latine.

Débat avec elles à la Fête de l'Huma 2007, signataires des pétitions de Marisella Ortiz, coordinatrice de l'organisation *Que nos filles reviennent à la maison*.

Toujours en contact avec ces associations, la situation s'est peu améliorée, nous allons rebondir sur d'autres initiatives au cours de cette année 2008.

Action solidaire auprès des **femmes iraniennes** emprisonnées pour avoir manifesté pacifiquement pour exiger du gouvernement Iranien l'abolition des discriminations à leur égard. La solidarité internationale a payé, mais, à ce jour, 3 d'entre elles sur une trentaine seraient toujours emprisonnées, il faut donc poursuivre nos pressions auprès de l'ambassade d'Iran. Nouvelle intervention en novembre 2007.

Intervention auprès de l'ambassade d'Égypte à propos de **Nawal Al Saadawi**, qui est condamnée à l'exil pour avoir affirmé son opposition aux dominations patriarcales que subissent les Égyptiennes. À ce jour, Nawal, que nous avons rencontrée, est toujours en exil.

violences faites aux femmes

Exigence du **retrait de la loi scélérate Hortefeux concernant les tests ADN** qui, une fois de plus, accentue les discriminations à l'égard des femmes migrantes sous prétexte d'une immigration choisie.

Implication pour faire voter la **loi cadre contre les violences**.

Toutes les candidates présentées ou soutenues par le PCF pourraient organiser des débats publics (allant de rencontres d'appartenance à initiatives plus larges) sur ce projet de loi.

Sites fédéraux aux couleurs de ces actions avec page d'accueil sur la pétition. ➤

BILAN ET PERSPECTIVES

féminisme et communisme

Difficulté à travailler pour nourrir notre réflexion théorique. Quel apport spécifique des communistes au féminisme ?

Le débat co-organisé avec la fédération de Seine-et-Marne sur *Le féminisme est-il un sujet consensuel ou un combat subversif ?* a réaffirmé que le combat féministe était porteur de

changement de société et de libération humaine.

Cette question (compte rendu dans le bulletin de décembre 2007) reste tout de même un vaste débat à poursuivre pour faire prendre la mesure, ô combien, que ce combat est porteur de visée communiste.

actions unitaires

IVG-contraception

Contribution à la préparation et participation au colloque organisé par la CADAC sur la question des droits à la contraception et à l'avortement en février. Cela a permis d'interpeller les pouvoirs publics afin d'avoir plus de campagnes de prévention dont une s'est déroulée en janvier 2008. Cependant, de nombreuses questions sont en suspens : gratuité des moyens de contraception, reconnaissance de statut du corps médical des centres IVG et des médecins qui la pratiquent, insuffisance de structures d'accueil des femmes, plus de 5 000 d'entre-elles continuent de se rendre à l'étranger pour avorter. La lutte n'est pas finie. Les actes de ce colloque sont à la disposition de toutes.

Contre les violences faites aux femmes

Très forte contribution des militantes communistes et des parlementaires communistes dans l'élaboration de la loi cadre contre les violences faites aux femmes, ainsi que la participation à de nombreuses manifestations en mars et en novembre 2007 pour la faire

connaître et exiger qu'elle soit débattue et votée. Cette action va se poursuivre sur 2008. Actuellement, le groupe de la Gauche démocrate et républicaine a déposé le projet de loi sur le bureau de l'Assemblée. Il faut maintenant créer les conditions d'un rapport de force pour que cette loi, qui met en cohérence et complète les manques de la législation sur cette question, soit réellement débattue et votée. D'où l'importance de collecter des milliers de signatures de la pétition pour les remettre lors d'un rassemblement au printemps devant l'Assemblée nationale

Interventions

Contre l'extradition de Marina Petrella qui a obtenu le droit d'asile suite à 8 années d'emprisonnement en Italie pour avoir, avec des milliers d'autres jeunes, manifesté contre les injustices et "l'état de chose" dans ce pays à cette époque.

Elle a donc, avec des centaines d'autres, préféré l'exil et au final obtenu le droit d'asile aujourd'hui remis en cause.

PGE – assemblée des femmes

Participation aux deux **assemblées européennes** et engagement dans la construction d'une Europe qui porte les droits des femmes : individuels, politiques et sociaux. Contribution aux motions exigeant de l'Europe des mesures :

- pour le droit à la contraception et à l'IVG
- pour l'abolition des violences à l'encontre des femmes d'Europe

- pour le droit à l'emploi, la protection sociale et contre toutes formes de précarité.

Réaffirmation de ces engagements lors du congrès du PGE en novembre.

Tenue d'une université d'été en juillet 2008 afin de concrétiser des actions à l'échelle de l'Europe.



ENTRAVE À L'IVG

Trois femmes avaient engagé plusieurs procédures juridiques concernant la viabilité légale du fœtus.

Au terme de nombreuses péripéties juridiques, un arrêt de la Cour de cassation vient de leur donner raison.

Réaction du Conseil national du PCF à cet arrêt

ARRÊT DE LA COURS DE CASSATION une brèche ouverte contre le droit à l'avortement

La Cour de cassation vient de répondre favorablement à la demande de femmes ayant perdu des fœtus de moins de 22 semaines en autorisant leur déclaration légale à l'état civil. Cette décision montre qu'il est grand temps de définir un seuil de viabilité légale. Nous nous prononçons pour qu'il soit de 22 semaines, suivant ainsi la préconisation de l'OMS et permettant de répondre aux souffrances des familles.

L'utilité d'une telle mesure permettra que cette disposition ne soit pas utilisée pour remettre en cause le droit des femmes à choisir leur maternité.

Inquiet de la recrudescence des attaques contre l'IVG en France et en Europe, le PCF réaffirme sa volonté de défendre le droit à l'avortement, chèrement conquis par les femmes, de tout faire pour qu'il soit respecté et que les moyens lui faisant cruellement défaut aujourd'hui soient développés.

Solidaires des mouvements féministes, les communistes soutiennent et seront à l'initiative de toutes les actions défendant les droits des femmes.

PCF, le 8 février 2008

Réaction de la Commission nationale

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les arrêts de la cour de cassation reconnaissent aux parents endeuillés le droit de déclarer à l'état civil le décès "in utero" du fœtus entre 16 et 22 semaines de grossesse. Ce jugement concerne trois familles dont on peut comprendre qu'elles soient bouleversées et qu'elles aient besoin de cet arrêt.

Mais soyons vigilants-e-s quant à la reconnaissance du fœtus et à sa possible extension avant les 22 semaines de grossesse. Toute dérive, en effet, reviendrait à remettre en cause le droit à l'avortement conquis de hautes luttes et malmené un peu partout en Europe.

Ne confondons pas ce qui relève de l'intime, et qui regarde chacun et chacune d'entre nous, et le droit identique pour toutes et tous relevant de la loi.

Laurence Cohen

responsable de la commission *Droits des femmes/féminisme* du PCF



FORUM-DÉBAT contre la précarité et la pauvreté

Il reste encore quelques places pour s'inscrire au Forum organisé par le **Collectif national pour les droits des femmes** dont le PCF est membre.

Celui-ci fera le point de la précarité qui touche avant tout les femmes.

L'objectif est aussi de mettre en avant les luttes contre cette situation et lancer une réflexion sur les moyens et outils nécessaires pour éradiquer la précarité.

C'est dans cet esprit que le **Forum débat** se tiendra le :

**samedi 16 février 2008
de 9 h à 18 heures
à l'Hôtel de Ville
5 rue Lobeau - salle de l'Auditorium**

Les travaux se dérouleront en deux temps :

- le matin, deux tables rondes avec des chercheuses, des sociologues et des syndicalistes ;
- l'après midi, trois ateliers avec des femmes en luttes, des inspectrices du travail, des syndicalistes.

S'inscrire auprès de : **colcadac@club-internet.fr**
ou : **eackermann@pcf.fr**



activité unitaire

contre les violences faites aux femmes

Le projet de loi a été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale par les parlementaires communistes, il faut maintenant qu'il soit débattu et voté à l'Assemblée et au Sénat.

La pétition pour obtenir ce débat a d'ores et déjà recueilli plus de 3 000 signatures.

Le 8 mars est un moment propice pour multiplier des initiatives avec les candidates et candidats pour recueillir des milliers de signatures. On peut aussi retenir l'idée d'interpeller les députés à leurs permanences de circonscription partout où cela est possible.

À ce jour, plusieurs fédérations ont fait de la pétition pour une loi cadre contre les violences la une de leur site.

Le 8 mars, agissons avec la pétition.

PETITION pour un loi-cadre contre les violences faites aux femmes

France, 2008, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint. Tout le monde se désole. Mais disposons-nous vraiment de toutes les mesures nécessaires pour combattre les violences faites aux femmes ? Toutes les violences faites aux femmes.

Pourquoi la loi ne prend-t-elle pas en compte la prévention des violences faites aux femmes et laisse chacun-e se débrouiller dans son coin ?

Pourquoi les violences psychologiques sont-elles reconnues au travail sous le nom de harcèlement moral et non pas dans le couple ?

Pourquoi la solidarité nationale ne se décline-t-elle pas financièrement auprès des victimes les plus démunies ?

Pourquoi une femme qui se sent menacée ne peut-elle bénéficier d'une protection urgente ?

Pourquoi sont-elles si peu à porter plainte (8 % des femmes de 20 à 59 ans victimes de viol, chiffres ENVEFF) ?

Il est temps que la France adopte un ensemble de mesures intégrées et globales pour combattre ce fléau social, comme l'ont fait l'Espagne et la Suède.

Le Collectif national pour les Droits des Femmes, soutenu par d'autres associations féministes, a rédigé une proposition de loi-cadre pour combattre ces violences, qui a été déposée sur le bureau de l'Assemblée par le Groupe de la gauche démocratique et républicaine.

Je signe pour que la discussion de cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Nom, prénom	Ville	Signature

retourner à
PCF
2 place du
Colonel-Fabien
75019 Paris

ou signature
en ligne sur
le site du PCF

FRANÇOISE DECAN une élue en campagne

Tête de liste à l'élection municipale dans une commune rurale de moins de 3 500 habitants où la parité n'est pas obligatoire, Françoise a tenu à la présence de nombreuses femmes sur sa liste.

Dans tous les sens du terme, Françoise Decan est une élue en campagne. Neuvic-Entier, nichée sur les contreforts de la montagne limousine, est une petite commune (1000 habitants) très rurale de la Haute-Vienne.

On y parle souvent Résistance, car c'est à quelques encablures de là, vers le Mont-Gargan, que Georges Guingouin avait élu domicile clandestin. Mais on y parle aussi *Politique agricole commune*, décentralisation, aménagement du territoire, voirie, emploi.

Les élections municipales, voilà plusieurs mois que Françoise Decan les prépare, mène sa campagne et bat la campagne. Ici, pas de quartiers sensibles, mais de grandes difficultés pour les jeunes, pour vivre, pour s'installer, pour trouver un emploi. Pour les femmes aussi, qui sont particulièrement touchées par la faiblesse des revenus, la précarité. Les retraites agricoles sont minuscules et les autres pas beaucoup plus importantes. Les possibilités d'investissement sont à la hauteur du budget de la mairie et la communauté de communes récemment mises en place n'a pas apporté de solutions miracles.

Alors, quel sens donner à une candidature communiste quand les marges de manœuvre sont aussi faibles et les moyens financiers toujours réduits à la baisse ? Gérer la crise ?

Tout d'abord explique-t-elle "*parce qu'ici comme ailleurs les gens veulent être entendus, respectés*". Il est vrai qu'avec 52 hameaux sur la commune, le besoin de lien social est immense. Les choix municipaux doivent être expliqués, motivés. "*De la démocratie, tout simplement !*" en guise de slogan de campagne.

Alors la liste qu'elle a composée veut répondre à ce besoin, avec une quasi parité femmes/hommes à laquelle elle tient particulièrement. Mais cette exigence est complexe en milieu rural où la présence des femmes au Conseil municipal est loin d'être une tradition politique. Mais Françoise, une fois élue redoublera d'énergie dans son action pour la reconnaissance réelle des femmes au niveau local comme national.

Face au maire sortant, il faudra également se battre, pour les subventions, afin que l'État "*en lâche*", et entraîner la région (dont elle est une des élues PCF) et le département sur ses projets municipaux.

Se battre, une vieille habitude pour cette élue, militante, originaire de la région parisienne, mais désormais accrochée comme un châtaigner à "*son*" Limousin.

16 février

Forum contre la précarité

8 mars

Journée internationale droits des femmes

9 mars

Premier tour des élections municipales et cantonales

16 mars

Deuxième tour des élections

Le 8 mars se situe à la veille d'importantes échéances électorales, c'est l'occasion d'organiser de multiples rencontres de femmes. Afin d'aider au développement d'initiatives de proximité, un tract sera à votre disposition dans les fédérations vers le 25 février. Il sera également envoyé en modèle pour celles et ceux qui voudront apposer leur photo de candidate et candidat.

Outre la distribution de tracts accompagnés ou pas de fleurs, peut-être l'occasion de relancer la vente de nos tee-shirts.

Tee-shirts

Des **tee-shirts Égalité** sont à votre disposition. Nous avons pris cette initiative pour deux raisons : rendre plus "visible", plus attractif notre engagement lors de manifestations publiques de tous types dans tous lieux et permettre à notre commission de dégager de l'argent pour le Parti. Le coût est de 10 euros.

Vous pouvez les commander, par téléphone, auprès d'Élisabeth Ackermann, au 01 40 40 11 74 ou nous renvoyer le bon de commande ci-dessous.

BON DE COMMANDE tee-shirts Égalité

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____